

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 25 novembre à 20 H 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Chail sous la présidence de Monsieur YOU Thierry, Maire de la commune de Fontivillié, et Monsieur DUBOIS Mickaël, maire délégué de la commune déléguée de Sompst.

Date de convocation	Le 17 novembre 2020
Présents	Mmes Estelle AUGEREAU, Jessica GUILLE, Aline KUMANSKI, Claudine MAILLOU, Clothilde TANNEAU,
14	Mrs Dimitri TIRBOIS, Thierry YOU, Alexandre BROUSSARD, Nicolas LARGEAUD, Geoffroy LUCQUIAUD, Franck PELLETIER, Mickaël DUBOIS, Pierre FICHET, Raphaël GOURICHON
Absents excusés	Mmes Isabelle POUPINOT, Adeline PINCON, Delphine MERLIERE
5	Mrs Rudy CARLES, Dimitri MAROT
Absents	
0	
Secrétaire de séance	Mme Claudine MAILLOU

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 29 octobre a été approuvé à l'unanimité.

► 2020-54 Création de poste à temps complet d'adjoint technique territorial :

Monsieur le Maire propose au conseil municipal un contrat à durée déterminée en tant que travailleur handicapé pour Mr Franck Massias à compter du 1^{er} janvier et jusqu'au 31/12/2021 à raison de 35h par semaine.

Après en avoir délibéré (13 voix pour et 1 abstention), le conseil valide la proposition.

► 2020-62 Création de poste à temps non complet d'adjoint administratif territorial :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à temps non complet à compter du 1^{er} janvier 2021 à raison de 16h hebdomadaire. A ce titre, cet emploi sera occupé par un fonctionnaire titulaire, en l'occurrence Mme SABRIER Cécile appartenant au cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux au grade d'adjoint administratif principal 2nde classe relevant de la catégorie hiérarchique C. L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions de secrétaire de mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide la proposition.

► Projets à 10000€ - Présentation et délibération pour chaque projet :

- Réfection couverture du temple : (3 devis ont été établis)
 - SARL BERNET Frédéric (Fontivillié) pour un montant HT de 21139.92€.
 - BERNARD Fabrice (Lezay) pour un montant HT de 13462.23€.
 - SARL FOUCHER CONSTRUCTION pour un montant HT de 11576.04€.

A la majorité (13 voix pour et 1 abstention) le conseil a validé le devis de la SARL FOUCHER CONSTRUCTION.

Le coût global du projet est de 11 576.04€ HT.

- Aménagement du cimetière – création d'un espace cinéraire : (6 devis ont été établis)
 - MARBRERIE GEOFFROY (St Léger de la Martinière) pour les travaux de marbrerie pour un montant de 2530 € HT.
 - DEZAFIT André (Chef-Boutonne) pour une stèle dans le jardin du souvenir pour un montant de 1050€ HT.
 - DECAUDIN Damien (Fontivillié) pour l'aménagement paysager de l'espace cinéraire pour un montant de 2244€ HT.
 - Entreprise Guillaume AUBIN PAYSAGE (Chef-Boutonne) pour l'aménagement paysager de l'espace cinéraire pour un montant de 2016€ HT.
 - GAUDINEAU Jean-Christophe (Tillou) pour les travaux de maçonnerie pour un montant de 5515.50€ HT.
 - SARL BERNET Frédéric (Fontivillié) pour les travaux de maçonnerie pour un montant de 7123€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil valide à l'unanimité le devis de la marbrerie GEOFFROY, le devis de DEZAFIT André, pour l'aménagement paysager le devis de Guillaume AUBIN PAYSAGE et pour les travaux de maçonnerie le devis de GAUDINEAU Jean-Christophe.

Le coût global du projet est de 11 111.50€ HT.

- Réaménagement ateliers de Sompt et de Chail : (6 devis ont été établis)
 - SARL BERNET Frédéric (Fontivillié) pour les travaux de maçonnerie d'un montant de 1394.70€ HT.
 - GAUDINEAU Jean-Christophe (Tillou) pour les travaux de maçonnerie d'un montant de 1096.08€ HT.
 - SARL RICHE Père et Fils (Melleran) pour les travaux de maçonnerie d'un montant de 1730€ HT.
 - TUBATOL (St Léger de la Martinière) pour la pose d'un rideau métallique motorisé et pose d'une porte sectionnelle motorisée d'un montant de 6430€ HT.
 - DOREILLE Julien (Maisonmay) pour la pose d'un rideau métallique motorisé et pose d'une porte sectionnelle motorisée et en option un digicode d'un montant de 4655.20€ HT.
 - SEB'ELEC 79 (Maisonmay) pose d'une alarme intrusion dans les 2 ateliers (détecteur d'ouverture de portes et fenêtres + détecteur portail) d'un montant de 762.16€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil valide à l'unanimité, les devis de la SARL RICHE Père et Fils, le devis de TUBATOL ainsi que le devis de SEB'ELEC79.

Le coût global du projet est de 8922.16€ HT.

► 2020-55 Demande de subvention « Dispositif de soutien à l'investissement local » (N°1) – Réfection couverture du temple :

Monsieur le Maire rappelle la décision du conseil municipal de réaliser le projet de réfection de la couverture du temple.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 11576.04€ HT (13891.25€ TTC).

Le financement de cette opération pourrait être assuré selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux de toiture	11 576,04 €	Département - Dispositif de soutien à l'investissement local	5 788,02 €
		Autofinancement	5 788,02 €
TOTAL HT	11 576,04 €	TOTAL HT	11 576,04 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de :

- Approuver le projet de travaux,
- Valider le plan de financement,
- Autoriser M. Le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au titre de Dispositif de soutien à l'investissement local du Département des Deux-Sèvres.

► 2020-56 Demande de subvention « Dispositif de soutien à l'investissement local » (N°2) – Aménagement du cimetière – Création d'un espace cinéraire :

Monsieur le Maire rappelle la décision du conseil municipal de réaliser le projet d'aménagement du cimetière avec la création d'un espace cinéraire.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 11 111.50 € HT (12 782.25 € TTC).

Le financement de cette opération pourrait être assuré selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux de cimetièrre + Marbrerie Monument	2 530,00 €	Département - Dispositif de soutien à l'investissement local	5 555,75 €
Travaux de maçonnerie mur + diminution local poubelle dans cimetièrre	5 515,50 €		
Aménagement paysager du jardin du souvenir	2 016 €		
Pose de stèle jardin du souvenir	1 050 €	Autofinancement	5 555,75 €
TOTAL HT	11 111,50 €	TOTAL HT	11 111,50 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de :

- Approuver le projet de travaux,
- Valider le plan de financement,
- Autoriser M. Le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au titre de Dispositif de soutien à l'investissement local du Département des Deux-Sèvres.

► 2020-57 Demande de subvention « Dispositif de soutien à l'investissement local » (N°3) – Réaménagement des ateliers communaux de Sompt et de Chail :

Monsieur le Maire rappelle la décision du conseil municipal de réaliser le projet de réaménagement des ateliers communaux de Sompt et de Chail.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 8922.16 € HT (10706.59 € TTC).

Le financement de cette opération pourrait être assuré selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Fourniture et pose d'un rideau métallique motorisé et pose d'une porte motorisée	6 430,00 €	Département - Dispositif de soutien à l'investissement local	4461.08 €
Pose alarme intrusion dans les 2 ateliers	762,16 €		
Travaux de maçonnerie	1730,00€	Autofinancement	4461.08 €
TOTAL HT	8922.16 €	TOTAL HT	8922.16 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de :

- Approuver le projet de travaux,
- Valider le plan de financement,
- Autoriser M. Le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au titre de Dispositif de soutien à l'investissement local du Département des Deux-Sèvres.

► Engagement travaux voirie sur budget 2021 :

Mme NIVELLE Anne, responsable de la coordination de l'ingénierie territoriale ID79, nous a fixé un rendez-vous pour faire le point sur les subventions.

Mme BROSSARD Isabelle (Assistante financière Pôle Développement territorial et éducation Direction du développement territorial Service des Aides territoriales) nous a fait parvenir l'état de consommation de CAP 79 avec la liste des projets subventionnés depuis 2016 pour une dotation forfaitaire de 87 670€.

Au mois de mars prochain, l'enveloppe attribuée sera sensiblement la même.

Mme NIVELLE nous a également adressé le projet de sécurisation et d'aménagement de la rue de la Roche à Sompt qui avait été envoyé durant l'ancienne mandature courant Mars 2020.

Le réaménagement est à revoir pour la sécurisation de la salle du Temps Partagé.

Route de la Métairie – réfection de la voirie communale : (5 devis ont été établis)

- SAS Barré et Fils : Réalisation de purge sous voirie, reprofilage de la chaussée en grave émulsion calcaire, confection d'un enduit bicouche pré-gravillonné pour un montant de 17130.54€ HT.
- M'RY (3 devis) : Reprofilage et renforcement avec finition BBSG pour un montant de 35665.90€ HT
Reprofilage GNT + enduit pour un montant de 25573.90€ HT.
Reprofilage et renforcement à la grave bitume avec finition enduit pour un montant de 30179.50€ HT.
- Colas : Travaux de purge, balayage chaussée, couche d'accrochage, reprofilage en enrobé pour un montant de 17592.25€ HT.

S'agissant de courtes distances, les devis sont élevés.

Voir pour faire établir des devis avec des distances plus longues ou bien voir si cela est possible d'inclure les panneaux de signalisation et indicateurs, les peintures marquages au sol et les miroirs aux carrefours dangereux afin de pouvoir obtenir des prix plus intéressants.

► Présentation des travaux en régie envisagés en 2021 :

Réaménagement des ateliers de Chail et de Sompt.

Voir si les toitures sont faites avec de l'amiante (demander un devis de désamiantage) dans le but de pouvoir poser éventuellement des panneaux solaires sur l'atelier.

► **Commission Communication :**

Le bulletin municipal est en cours d'élaboration. Publication début d'année 2021 afin d'avoir un état civil complet de l'année 2020.

Le site internet de Fontivillié est prévu pour l'année prochaine. En attendant, le site Facebook de la commune fonctionne très bien.

Nathan PROUST a demandé s'il pouvait mettre le logo de la commune sur un tee-shirt – Réponse positive du conseil car c'était le but (sponsor).

► **Commission bâtiments-locatifs :**

• **2020-58 Tarif location « Logements de la Balade » :**

Suite à la construction de deux logements locatifs situés Rue de la Balade à Fontivillié, il convient de fixer le montant du loyer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité, de fixer le montant du loyer mensuel à la somme de 600,00 €.

► **2020-59 Tarifs de location de la salle des fêtes de Chail :**

• **Location pour les habitants de Fontivillié :**

Le week-end :

- 120 € sans la vaisselle
- 140 € avec la vaisselle

1 journée en soirée semaine :

- 50 € sans la vaisselle
- 70 € avec la vaisselle

• **Location pour les habitants hors commune :**

Le week-end :

- 170 € sans la vaisselle
- 190 € avec la vaisselle

1 journée en soirée semaine :

- 75 € sans la vaisselle
- 95 € avec la vaisselle

- **Coût électricité à rajouter au prix de la location :**

0.15 € / kwh

La gratuité est retenue pour les associations communales.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide les tarifs proposés ci-dessus.

► 2020-60 Tarifs de location de la salle du Temps Partagé :

- **Location pour les habitants de Fontivillié :**

Le week-end :

- 50 € sans la vaisselle
- 60 € avec la vaisselle

1 journée en soirée semaine :

- 35 € sans la vaisselle
- 45 € avec la vaisselle

- **Location pour les habitants hors commune :**

Le week-end :

- 100 € sans la vaisselle
- 110 € avec la vaisselle

1 journée en soirée semaine :

- 50 € sans la vaisselle
- 60 € avec la vaisselle

- **Coût électricité à rajouter au prix de la location :**

0.15 € / kwh

La gratuité est retenue pour les associations communales.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide les tarifs proposés ci-dessus.

► **2020-61 Tarifs de location de l'Abri Somptueux :**

- **Location pour les habitants de Fontivillié :**

Le week-end :

- 80 € sans la vaisselle
- 95 € avec la vaisselle

1 journée en soirée semaine :

- 60 € sans la vaisselle
- 75 € avec la vaisselle

- **Location pour les habitants hors commune :**

Le week-end :

- 120 € sans la vaisselle
- 145 € avec la vaisselle

1 journée en soirée semaine :

- 100 € sans la vaisselle
- 115 € avec la vaisselle

- **Coût électricité à rajouter au prix de la location :**

0.15 € / kwh

La gratuité est retenue pour les associations communales.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide les tarifs proposés ci-dessus.

► **Questions diverses :**

- **Paniers garnis** : le repas avec et en l'honneur des aînés de notre commune ne pouvant avoir lieu cette année en raison de la situation sanitaire, il a été décidé de remettre à chacun d'entre eux un panier garni (177 personnes concernées).
73 paniers individuels et 52 paniers doubles.
Le conseil a validé la distribution des paniers garnis aux personnes résidentes en maison de retraite.
Le devis de l'épicerie fermière a été validé à 3280€ TTC.
Proposition de remettre également un panier garni à chaque agent communal (8 personnes concernées) pour un montant de 280€ TTC. Proposition validée à l'unanimité par le conseil.

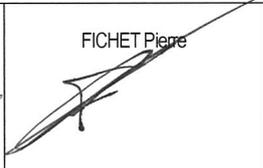
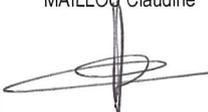
- Congés annuels : Les congés annuels doivent être tous pris sur l'année, pas de report possible sauf cas exceptionnelles (arrêt maladie...).

La séance est levée à 23h25

Délibérations prises lors de cette séance :

- 2020-54 Création de poste à temps complet d'adjoint technique territorial
- 2020-55 Demande de subvention « Dispositif de soutien à l'investissement local » (N°1) – Réfection couverture du temple
- 2020-56 Demande de subvention « Dispositif de soutien à l'investissement local » (N°2) – Aménagement du cimetière – Création d'un espace cinéraire
- 2020-57 Demande de subvention « Dispositif de soutien à l'investissement local » (N°3) – Réaménagement des ateliers communaux de Sompt et de Chail
- 2020-58 Tarif location « Logements de la Balade »
- 2020-59 Tarifs de location de la salle des fêtes de Chail
- 2020-60 Tarifs de location de la salle du Temps Partagé
- 2020-61 Tarifs de location de l'Abri Somptueux
- 2020-62 Création de poste à temps non complet d'adjoint administratif territorial

Signatures des membres ayant participé à cette séance :

AUGEREAU Estelle 	BROUSSARD Alexandre	CARLES Rudy ABSENT EXCUSÉ	DUBOIS Mickaël 	FICHET Pierre 
GOURICHON Raphaël 	GUILLE Jessica 	KUMANSKI Aline 	LARGEAUD Nicolas	LUCQUIAUD Geoffroy 
MAILLOU Claudine 	MAROT Dimitri ABSENT EXCUSÉ	MERLIERE Delphine ABSENT EXCUSÉE	PELLETIER Franck 	PINCON Adeline ABSENT EXCUSÉE
POUPINOT Isabelle ABSENT EXCUSÉE	TANNEAU Clothilde 	TIRBOIS Dimitri	YOU Thierry 